

La route d'eau qui contourne le bourg par le nord, franchie par la passerelle ou pont de la Foutaise.

IVR52_20198501420NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée

tous droits réservés

17 avril 2024 Page 1